

Arrêté du 3 février 2012 (J.O. du 11 février 2012)

Ministère chargé  
des transports

Numéro d'enregistrement

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

## 1. Identification de l'entreprise

Numéro SIREN :

Raison sociale :

## 2. Renseignements complémentaires sur les trois derniers exercices

Exercice n

Exercice n-1

Exercice n-2

1 – Carburant

2 – Total pneumatiques, pièces détachées,  
entretien extérieur

3 – Péages

4 – Frais de déplacement

5 – Intérêts d'emprunt

6 – Sous-traitance donnée

7 – Loyers

8 – Personnel extérieur

9 – Effets escomptés non échus

10 – Engagements en crédit-bail

**Nota :**

- pour les liasses normales : remplir les lignes 1 à 5 du tableau ci-dessus

- pour les liasses simplifiées : remplir les lignes 1 à 10 du tableau ci-dessus

## Documents à transmettre au service transport de la DREAL, de la DEAL ou de la DRIEA IF

Les liasses fiscales des trois derniers exercices :

- imprimés 2050 à 2059 D pour les liasses normales
- imprimés 2033 A à D pour les liasses simplifiées

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des organismes destinataires du formulaire.

### Pour en savoir plus

Ministère chargé des Transports - 92055 La Défense cedex  
standard +(33) 1 40 81 21 22  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>